

[Texte]

Human Rights Commission but have not proceeded to the hearing stage because the projects are of too short a duration to complete an investigation and hearing. Yet, women are one of the designated target groups for special consideration in employment development projects. Obviously, the message is not getting through somewhere. We can only hope that new initiatives the federal government has announced in response to the Abella report will be more successful for individual women than the cases we have just described.

The concept of equal pay for work of equal value was addressed in the debate on women's issues during the 1984 federal election, with support for the concept given by all three leaders. Since the new Progressive Conservative government took office, we have seen no evidence of any action towards this goal. We believe the charter makes it incumbent on the federal government to take positive action to ensure the practical realization of the principle of equality in employment.

On women's unpaid work, this was a sore point with me when I presented to the Macdonald commission because they did not want to discuss at all women's unpaid work. Women work many hours at home, caring for their children, disabled or elderly relatives and doing housework. If women were to withdraw community volunteer services, then many community activities would grind to a halt. This unpaid work, both inside and outside the home, is not recognized as being of value. Our society pays lip service to motherhood, but a mother who spends her life caring for others often receives as her reward a life of poverty, when or if a marriage fails or if she becomes a widow.

Government must actively encourage the recognition of the value of women's unpaid work in their policies and programs. One example is maintenance orders, usually made by divorce courts when there are children and when one of the partners, usually the wife, would have difficulty being self-supportive because of years out of the work force. The default rate on these court order maintenance payments is very high. It is then left to the wife to return to the court to request enforcement of the order, often with little success.

• 1635

A national system of automatic enforcement of maintenance orders is one step the government should take to recognize women's unpaid work. A little while ago someone mentioned a national registry. A national registry is fine, but a national registry is of little help if there is not some enforcement mechanism built into the registry.

[Traduction]

la Commission des droits de la personne a été saisie de causes semblables mais qu'elle n'a pu y donner suite, parce que les projets d'initiative locale sont de si courte durée, qu'il lui est impossible de mener une enquête et d'entendre la cause. Cependant, les femmes font partie des groupes qui sont la raison d'être des programmes d'initiative locale. Il est bien évident que le message ne passe pas quelque part. Nous ne pouvons qu'espérer que les nouveaux programmes d'initiative annoncés par le gouvernement fédéral en réponse au rapport Abella auront pour les femmes de meilleurs résultats que ceux dont nous venons de parler.

Le concept de salaire égal pour travail égal a fait l'objet des discussions sur les questions féminines au cours de la période électorale de 1984, et a reçu l'appui unanime des trois chefs de parti. Depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur, aucune mesure n'a été prise dans ce sens. Nous croyons que selon l'esprit de la Charte, le gouvernement se doit de prendre les mesures d'action positive pour assurer la réalisation du principe d'égalité en matière d'emploi.

Pour ce qui est du travail non rémunéré des femmes, c'est une question qui me tient à coeur, parce que lorsque je l'ai présentée devant la Commission MacDonald, personne ne voulait en discuter. Les femmes travaillent pendant des heures et des heures à la maison, à veiller au soin des enfants, de parents âgés ou invalides et du ménage. Si les femmes devaient cesser de dispenser leurs services bénévoles, bon nombre d'activités communautaires cesseraient d'exister. La valeur du travail non rémunéré tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer n'est pas reconnue. Notre société a beau reconnaître la maternité en théorie, mais il arrive souvent qu'une mère qui a passé sa vie à prendre soin des autres, n'a que la pauvreté en partage, si ou lorsqu'elle se retrouve seule suite à l'échec de son mariage ou à la mort de son conjoint.

Le gouvernement doit veiller activement à ce que ses programmes et politiques tiennent compte de la valeur du travail non rémunéré accompli par les femmes. Par exemple, des pensions alimentaires, habituellement imposées par les tribunaux de divorce, dans les cas où il y a des enfants et où l'un des parents, ordinairement la mère, aurait de la difficulté à subvenir à ses besoins, parce qu'elle a quitté le marché du travail depuis plusieurs années. Les défauts de paiement des pensions alimentaires établies par les tribunaux sont très fréquents, et ce sont les femmes qui doivent se représenter devant le tribunal pour demander la mise en application de l'ordonnance, bien souvent sans succès.

L'institution d'un système d'application automatique des ordres de paiement constituerait un pas important vers la reconnaissance du travail des femmes non rémunéré. Il a déjà été question d'instituer un bureau national d'enregistrement. L'idée n'est pas mauvaise en soi, mais elle n'aura que peu d'effet si l'organisme ne comporte aucun mécanisme d'application.